



Voies
Navigables de
France

Déclaration préalable de la CFDT-VNF au CSA Central du 23 octobre 2025

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres de la direction,
Membres du CSA Central,

La CFDT-VNF souhaite rappeler plusieurs sujets de préoccupation majeurs qui appellent des réponses claires et des engagements concrets de la part de la direction.

Reprises de paie de 10 % liées aux Congés de Maladie Ordinaire

La **CFDT-VNF** tient à revenir sur la retenue de 10 % de rémunération appliquée rétroactivement sur les congés de maladie ordinaire depuis mars 2025, mise en œuvre sur les paies d'octobre et de novembre pour les personnels de droit public.

Nous dénonçons à nouveau une opération conduite sans délai de prévenance, avec des conséquences parfois très lourdes pour les agents concernés.

Nous rappelons que nous sommes intervenus dès que nous avons eu connaissance de cette mesure, malheureusement trop tardivement, les paies étant déjà engagées.

Nous avions demandé la réalisation d'une étude d'impact RH et la mise en place d'un échelonnement des reprises supérieures à 100 euros. Ces demandes n'ont pas été entendues, alors même que plus de 500 agents sont concernés et cela sans compter les OPA qui désormais le seraient également sans d'ailleurs qu'il soit indiqué quand et comment !

Nous attendons aujourd'hui que la direction présente un bilan précis des montants repris, des situations individuelles identifiées et des mesures d'accompagnement effectives prévues pour les agents en difficulté.

Rapport Social Unique

Pendant la séance, nous aurons l'occasion d'échanger plus largement sur le rapport social unique, mais d'ores et déjà, la **CFDT-VNF** souhaite, comme la direction s'y est engagée, avoir une vision consolidée par DT et à l'échelle de VNF sur :

- Le nombre de postes publiés sur la période,
- Le nombre de candidats effectivement recrutés,
- La part de postes restant vacants faute de publication et/ou de l'organisation de concours.

En effet, nous rappelons l'engagement pris ici même de présenter :

- l'ensemble des organigrammes au sein de chaque CSA Local,
- un focus sur les postes vacants depuis plusieurs mois,
- la liste des postes non publiés,
- les postes publiés pour lesquels VNF n'a pas reçu de candidature ni organisé de concours.

Ces éléments sont indispensables pour comprendre la situation de tension sur les effectifs et l'impact sur les conditions de travail. Pouvez-vous nous dire si à cette date, les CSA-L de chacune des DT, à l'instar de celui du siège, ont bien passés en revue l'ensemble des organigrammes de leur DT ? Si oui, pouvons nous avoir le bilan de ces indicateurs à l'échelle de VNF ?

La CFDT-VNF rappelle l'engagement de la direction dans le pacte social de favoriser l'accès au concours pour les CDD. Ces derniers s'interrogent légitimement sur l'écart entre les intentions affichées et la réalité au regard de l'absence de postes ouverts au concours. De plus, cela contribue à maintenir durablement les sous-effectifs dans les organigrammes et donc de fragiliser les équipes, ce que nous dénonçons !

Accompagnement des personnels en inaptitude

La CFDT-VNF souhaite également dénoncer les carences dans l'accompagnement des personnels placés en inaptitude ou bénéficiaires d'une Période de Préparation au Reclassement (PPR) dans des conditions souvent discutables. Trop souvent, les agents concernés se retrouvent sans réelle visibilité sur leur avenir professionnel à l'issue du délai d'un an avec un risque à terme de licenciement. Des dispositifs d'accompagnement incomplets, un suivi RH insuffisant et un manque d'anticipation dans les repositionnements possibles génèrent stress et démobilisation pour ces personnels.

La CFDT-VNF demande qu'un état des lieux précis soit présenté au prochain CSA, incluant :

- le nombre d'agents concernés,
- les mesures mises en œuvre et le calendrier sur la période d'un an,
- les améliorations envisagées pour garantir un accompagnement digne et équitable.

Rapport "Fret"

Sur le rapport Fret, nous souhaitons connaître les orientations concrètes envisagées pour favoriser la relance du trafic fluvial, notamment sur les bassins en déclin. Nous insistons sur la nécessité de mieux valoriser la filière fluviale comme levier de décarbonation et de maintien de l'emploi dans les territoires. Une politique incitative doit être portée par l'État sous l'impulsion de la direction générale et des élus locaux.

Rapport "Apprentissage"

Concernant les résultats des enquêtes de satisfaction sur l'apprentissage, nous saluons les résultats positifs. Toutefois, nous relayons la demande d'une meilleure intégration de ces personnels au sein du collectif de VNF ainsi qu'une anticipation plus forte des perspectives de recrutement. S'il n'existe pas d'opportunité ou de besoin pérenne c'est une chose. En revanche, si des besoins existent et que la direction ne saisit pas l'occasion de recruter ces personnels formés par VNF, cela constitue de réelles occasions manquées.

Action sociale et budget des prestations

Enfin, sur le volet action sociale, nous réaffirmons notre revendication d'augmenter le budget du colis de Noël de 55 à 60 euros dès cette année, comme nous l'avions demandé initialement. C'est un geste symbolique mais important pour la reconnaissance des agents, dans un contexte de pouvoir d'achat fragilisé.

Nous demandons par ailleurs une meilleure visibilité sur les budgets réellement mobilisés dans le cadre de l'action sociale hors CLAS, notamment pour le CGCV, la FNASCE/ASCE, ou autres dispositifs. Aussi, nous souhaitons connaître :

- Les montants alloués notamment entre la FNASCE et l'ASCE,
- Le nombre d'agents bénéficiaires,
- Les critères de répartition de ces fonds.

Exercice promotion B en A filière technique

Pour conclure cette déclaration, force est de constater que ces dernières années, les promotions de catégorie B en A sur la filière technique, étaient inexistantes. Suite à nos interpellations, vous aviez invoqué un problème sur les critères de promotion du ministère qui ne correspondaient pas aux propositions faites par VNF. Vous deviez revenir vers le ministère afin de clarifier ce point et débloquer ainsi les possibilités d'accès à la catégorie A pour nos B techniques.

A la veille de l'exercice promotion, la CFDT-VNF souhaite connaître les avancées obtenues sur ce point.

Nous vous remercions pour votre attention.

Les représentants **CFDT-VNF** au CSA Central

